AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-3-761707 5

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 50 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 21 Mars 1976

VIGNE

Esca - Excoriose (Rappel) - Tenir compte des prescriptions de lutte relatées dans le bulletin N° 48 du 19 février.

On évitera d'utiliser l'Arsénite de soude dans la période proche du débourrement de la vigne. L'emploi de ce produit toxique est également à proscrire dans les parcelles enherbées ; cela pour limiter les risques de toxicité vis-à-vis des oiseaux et du gibier.

ARBRES FRUITIERS

Monilia de l'Abricotier - La période écoulée a été assez favorable à la maturation des coussinets conidifères de sorte que le second traitement devra être appliqué dès réception partout où il n'a pas été exécuté.

Oïdium du Pommier - Entreprendre la protection dès maintenant.

Tavelure du Poirier - Dans la région Drôme-Ardèche du moins au dessous de 200 m. d'altitude ainsi qu'aux altitudes inférieures à 150 m. des autres départements, le risque s'est accru à la suite des pluies de la 2e décade de Mars, de sorte qu'un premier traitement devra être appliqué dans ces situations dès que l'état des terrains le permettra à la suite de la prochaine période pluvieuse ayant entrainé une humectation prolongée. En toutes régions, un traitement devra également être appliqué dans les vergers où des pustules de tavelure ont pu être observées sur les extrèmités des rameaux. Il se situera au stade C_3 (éclatement du bourgeon floral).

Teigne des fleurs du Cerisier - Dans les seuls vergers où ce ravageur se manifeste habituellement, on appliquera un produit à base d'oleoparathion entre le gonflement et l'éclatement du bourgeon floral.

Xylébore - Le traitement ne devra être appliqué dans les vergers attaqués que lorsque la température à l'ombre aura dépassé 18° pendant 2 jours consécutifs.

CULTURES DIVERSES

Charançon de la tige du Colza - Un traitement peut encore être effectué d'urgence dans les zones où les attaques de ce charançon sont régulièrement graves et où le piègeage est de nouveau important depuis quelques jours.

Cecidomyie de la lavande - D'assez fortes pluies ayant affecté la zone de culture du 12 au 16 mars, le traitement devra être renouvelé dans les seules situations les plus tardives.

INFORMATIONS MARAICHERES

Mouche de la Carotte et mouche de l'Oignon : La désinfection des semences d'oignon peut être envisagée lorsque le parasite est peu [illegible], dans ce cas on utilise le :

diéthion 60g/kg ou le trichloronate 40 g/kg.

La désinfection du sol reste actuellement la seule méthode de lutte réellement efficace, elle sera effectuée avant le semis, la majorité des pesticides cités ci-après se présente sous la forme granulé :

P.230

- Carbophenothion 6 kg m.a/ha
- Chlorfenvinphos 5 kg m.a/ha
- Chlorpyriphos 3 kg m.a/ha contre la mouche de l'oignon
- Diazinon 8 kg m.a à 10 kg également efficace contre les vers fil de fer et les vers blancs
- Dichlofenthion 6 kg m.a/ha
- Diéthion 5 kg m.a/ha
- Fonofos 2 kg m.a/ha à 4 kg efficace contre les vers fil de fer et les vers blancs
- Trichloronate 2 kg m.a/ha à 5 kg efficace contre les vers fil de fer et les vers blancs et présente également une certaine action vis-à-vis des nématodes.

Desherbage chimique des semis de Carotte, Oignon et Poireau

= Semis de Carotte, herbicides utilisés en :

- Post-semis ou pré-levée :

Chloroxuron : 3 kg 500 m.a/ha; en sol léger réduire la dose à 2 kg 500 ; en sol lourd le porter à 5 kg, persistance 6 à 9 semaines.

Cycluron + Chlorbufame : 5 litres de produit commercial à l'ha dans les 48 heures après le semis, persistance 5 à 6 semaines.

- Post-levée :

Huiles de pétrole à utiliser non diluées 300 à 600 l/ha dès que la Carotte est au Stade première feuille.

Métoxuron 3 kg 200 m.a/ha au stade 2 feuilles des carottes ; produit actuellement en expérimentation (persistance 2 mois).

- Pré ou post levée :

Linuron 750 g m.a/ha, 1 kg en sol lourd et 500 gr en pré-levée après le semis ou en post levée au stade 2 feuilles (persistance 3 à 4 mois).

Monalide 4 kg m.a/ha lorsque les adventices sont au stade Cotylédons, premières feuilles au pré-levée (persistance 4 à 6 semaines).

Prometryne 1 kg 500 m.a/ha réduire cette dose en sol léger et l'augmenter en sol lourd et humifère ; s'utilise avant la levée ou à partir du stade 2 feuilles des Carottes sur adventices peu développées (persistance 3 mois).

= Semis d'Oignon ou de Poireau

- Au semis - Chlortal 9 kg m.a/ha (persistance 2 mois)

Propachlore 4 kg 500 m.a/ha, 5 kg en sol lourd ou riche en matière organique juste après le semis ou dans les 5 jours qui le suivent (persistance 5 à 8 semaines).

- Post levée - Propachlore ; se reporter aux indications ci-dessus

- Chlorprophame, 3 kg m.a/ha entre le stade crochet vert et fouet sur des adventices jeunes (persistance 5 semaines).

- Ioxynil octanoate 625 g m.a/ha à partir du stade 3 feuilles. La Pénoxaline fait actuellement l'objet d'essais.

Desherbage chimique

Chloroxuren 3 kg 200 m.a/ha, avant le levée des adventices ou lorsqu'elles sont très jeunes.

Chlortal 7 kg 500 m.a/ha en pré-levée des adventices.

Lenacile 1 kg 600 m.a/ha en pré-levée des adventices en fin d'hiver, avant le départ de la végétation.

Phenmediphame 1 kg m.a/ha lorsque les adventices sont au stade cotylédonaire à 2 feuilles.

La section Avertissements Agricoles et le technicien chargé des questions maraîchères

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription par interim,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD